

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 6-8

Artikel: Disponibilité XXI ; Exercice "PREMEX"
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Disponibilité XXI Exercice «PREMEX»

Les 17 et 18 février dernier ont eu lieu à Lucerne un exercice d'état-major baptisé «PREMEX», dans le but d'exercer la nouvelle conception en matière de disponibilité. Une grande première, qui a réuni aussi bien les responsables de l'Etat-major de conduite de l'armée, deux commandants de brigade¹, le personnel enseignant et les 45 stagiaires du Stage de Formation d'Etat-Major Général II².

■ **Maj EMG**
Alexandre Vautravers

Disponibilité – de quoi s'agit-il?

La diminution de la menace conventionnelle en Europe et la baisse du budget militaire ont conduit, avec la réforme «Armée XXI», à la suppression de la «mobilisation générale». Cette notion est remplacée par deux états:

■ La disponibilité de base est l'état de l'armée, indépendant d'une mission spécifique, relatif à la conduite, l'instruction, la logistique et le personnel; cet état doit être atteint et maintenu en permanence. En d'autres termes, chaque formation doit atteindre un niveau d'instruction et d'aptitude à remplir la mission de base – c'est-à-dire la mission principale – qui lui est confiée. Cet état correspond, en principe, au niveau atteint à l'issue d'un cours de répétition.

■ La disponibilité opérationnelle est la capacité de formations et de systèmes d'armes



Toutes les photos illustrant cet article sont des instantanés pris durant «PREMEX».

ainsi que l'aptitude des matériels, nécessaires à l'accomplissement des tâches et des fonctions confiées. Il s'agit ici d'équiper et d'instruire les cadres et la troupe à une mission précise, en fonction de l'actualité et d'une menace spécifique.

La disponibilité est échelonnée, car différentes formations disposent de temps de réaction différents. Il est ainsi possible, de mobiliser immédiatement des formations professionnalisées ou en service long. Un délai est nécessaire pour engager des formations en cours de ré-

pétition, davantage encore pour mettre sur pied de nouvelles formations. Enfin, l'activation de la réserve doit permettre d'assurer la relève et les mises de piquet des unités. Il serait également possible, toujours grâce à la réserve, de renforcer l'effectif de l'armée en cas de défense du territoire.

Dans la nouvelle conception, la disponibilité est conçue en tant que processus global. Celui-ci comprend la convocation et la mise sur pied dans un secteur de mobilisation, l'établissement de la disponibilité de base

¹ Les br R. Oehri, cdt br inf 5, et D. Lättsch, cdt br inf 7.

² Cet article rassemble les expériences des groupes 1 et 2, SFEMG II/04, avec l'aimable autorisation du br M. Fantoni.

puis de la disponibilité opérationnelle au moyen d'une instruction axée sur l'engagement (IAE) dans un secteur désigné. La formation peut alors gagner son secteur d'engagement. Les mises de piquet, relèves, retraits, replis ou démobilisations sont par ailleurs une partie intégrante du processus de planification.

Ce nouveau concept marque la fin des places et des troupes de mobilisation. Celles-ci sont représentées par des spécialistes au sein même des formations. Ainsi chaque compagnie dispose d'un officier «Disponibilité» en double fonction, chargé de la mise sur pied et de la préparation de la formation; il correspond dans une certaine mesure à l'ancienne charge de chef du détachement de réception du matériel de corps. Un officier «Disponibilité» est également incorporé dans le domaine de conduite (DC) 3 de chaque corps de troupe. Enfin, une sous-cellule 3 à l'échelle des Grandes Unités comprend deux spécialistes conduits par un officier EMG, sur lequel repose une responsabilité considérable.

De nouveaux défis

Le fait que les états-majors et formations ne puissent s'appuyer sur une infrastructure et des centres de compétence permanents rendent les tâches de planification ardues. La disponibilité échelonnée, le manque de moyens et de matériels, les réductions de personnels dans la logistique et l'exploitation impliquent que les commandes des unités ne pourront plus, comme par le passé, être intégralement et instantanément ho-



norées. Des priorités doivent dorénavant être définies. La disponibilité est conduite par les commandants des Grandes Unités, surtout par l'Etat-major de conduite de l'armée.

Les états-majors sont capables de gérer sans autre la disponibilité de base de «leurs» formations. L'affaire se complique lorsqu'il s'agit d'intégrer des formations subordonnées inconnues, provenant d'autres commandements, ou de former des unités à des tâches nouvelles, en matière d'assistance ou de subsidiarité. Certains matériels – véhicules d'exploration ou de commandants de tir, chenillettes de transport, chars de grenadiers – peuvent trouver des applications entièrement nouvelles, ce qui nécessite des connaissances et des réflexions approfondies. Les états-majors doivent être en mesure d'évaluer le potentiel et la durabilité des formations ou modules, afin de préparer leurs demandes en

vue de la «génération de forces» et du dialogue logistique.

Afin de se concentrer sur l'essentiel, les commandants doivent définir leur intention et leurs lignes directrices; celles-ci peuvent dans une certaine mesure être consignées sous forme d'ordres permanents (OP). Dans le cadre du processus de conduite, celles-ci sont traduites en une *Mission Essential Task List* (METL), qui synthétise les objectifs de disponibilité à atteindre.

L'exercice «PREMEX» a consisté en la mise sur pied d'une formation d'engagement (brigade) comprenant jusqu'à 2 bataillons d'infanterie, 4 bataillons mécanisés, 2 bataillons d'exploration, 2 groupes d'artillerie et 1 bataillon d'aide au commandement. La brigade a dû assurer, en 3-4 mois, sa préparation dans un secteur de mobilisation et d'IAE en Suisse romande, cela avant de gagner son secteur d'engagement en Suisse orientale.

La dispersion de ces formations sur les places d'armes et de tir n'est pas chose facile. Un plan de rotation complexe a dû être établi, sans quoi les bataillons risquaient de se «sédentariser» sans pouvoir bénéficier des infrastructures d'instruction, par exemple les simulateurs de conduite tactique à Thoune ou à Lucerne. Une coordination, une gestion des ressources et un *controlling* au niveau de la brigade se révèlent indispensables.

Les enseignements

■ La disponibilité d'une Grande Unité ne peut reposer sur les épaules d'un seul homme. Une cellule ad hoc a donc été créée, regroupant des spécialistes provenant principalement des domaines de conduite (DC) 3 (opérations), 4 (logistique), 5 (service territorial) et 7 (instruction).

■ Il est inconcevable qu'un adversaire moderne ne tente pas de contrecarrer, du moins de gêner nos préparatifs par des actions psychologiques ou d'information, par l'exploration ou par des moyens directs (sabotages, attentats). L'image de l'adversaire et de ses possibilités, fournies par le J2/G2 (renseignement) sont donc nécessaires pour appliquer les mesures de dispersion, de camouflage ou de déception, nécessaires à la sûreté de nos forces.

■ Toutes les formations n'ont pas le même niveau d'instruction ou de disponibilité. La bonne connaissance de ces niveaux



– par le biais du *controlling* – permet d'échelonner la mise sur pied des bataillons et des groupes, afin de délester les infrastructures d'instruction, dont le plan de charge ne peut être étendu indéfiniment.

■ L'instruction, pour atteindre la disponibilité de base, peut être, dans une large mesure, normalisée. Cela grâce aux expériences faites dans le cadre des formations d'application. Rappelons par exemple les CTT¹ pour les officiers subal-

ternes ou les cours sur simulateurs de trois jours qui permettent d'augmenter rapidement le niveau de connaissances.

■ Enfin, avec la disparition de la conception de la «mobilitation», de nombreuses connaissances et expériences vont rapidement se perdre chez les cadres ou la troupe. L'instruction et l'exercice de la disponibilité sont donc nécessaires jusqu'aux échelons les plus bas. De plus, certains processus, qui

CAPO	conduite et états-majors réduits ;
dét récep MC	mise en place des cantonnements et de la marche du service, réception du matériel de corps ;
dét vhc	réception des véhicules pneus ;
dét AIDA	réception des véhicules spéciaux, blindés, etc.

¹ Cours tactique-technique.

existaient dans l'ancien système, peuvent être repris tels quels dans la nouvelle conception. Il va de soi, même si cela ne figure pas dans les règlements, que les divers détachements gardent leur raison d'être.

Pour conclure

A la mobilisation générale, rapide mais monolithique, succèdent les notions de disponibilité de base (*fit for mission*) et de disponibilité opérationnelle (*fit for THE mission*). Cette nouvelle conception nécessite une prise de conscience particulière. Elle doit être expliquée et entraînée à tous les échelons.

Certains acquis de la mobilisation, comme les cadres expérimentés, se perdront rapidement avec la réforme de l'armée. Il est donc indispensable d'appuyer ces processus par des spécialistes et des ressources permanentes telles que les formations d'application. Il est également important de simpli-

fier et de normaliser les procédures, comme les phases d'instruction ou la désignation de détachements. Chaque mise sur pied de troupe peut être l'occasion d'appliquer et d'entraîner ces mécanismes.

L'exercice «PREMEX» a permis aux différents interlocuteurs

du dialogue opératif de percevoir les enjeux et les perspectives des différents partenaires. Il a constitué, pour les participants, une expérience unique en leur permettant d'appliquer leur créativité à de nouveaux concepts et à des défis de taille.

A + V



BRAVOURE, COURAGE, ENDURANCE !
Et la tendresse alors !

La discrétion que vous exigez !

Amarylys 
 AGENCE MATRIMONIALE
 ET DE RENCONTRES

Tél. 032 724 54 00

www.amarylys.ch